

Agé de seuls dans l'Assemblée
Civinis fils du précédent fut aussi admis
en 1819 dans l'Assemblée avec le grade de
Conseiller. Les différents actes des Assem-
blées tenus à Paris prouvent ce qu'il y fit
dans l'intérêt de la mère Patrie, et les
pièces des Comités de France font foi des
sommes qu'il y avait versées pendant la
lutte sacrée.

Après. Civinis émigra en Grèce avec
les Français dont il avait été adopté
citoyen. - Il s'était retiré à Paris près
de quelques possessions qu'il a à Antiparis
et y attendait les effets des dispositions de
M. le Comte d'Armanberg, des sentimens
bienveillans dont M. C. était honoré
qui ont des droits à la reconnaissance de
la Patrie lorsque le dernier fut envoyé en
France et le premier quitta quelque temps
après la Grèce. - Dès lors n'espérant plus
rien sous un Ministère qui lui en voulait
gratuitement, Civinis se déterminait de
quitter la mère-patrie pour aller ailleurs
se procurer à lui et à sa famille une subsis-
tance, mais connaissant par expérience la
courtoisie des partis antinational et privant
que le parti lui trouverait même à l'étranger
toute ressource, il se vit dans la nécessité
de demander et d'obtenir qu'il fût rayé
de la liste des Sujets de S. M. Hollaïque.

Pour prouver jusqu'à quel point ses
craintes avaient été fondées, Civinis se
permettra de faire observer que même les

devenir de tant de titres qu'il se adressait
en 1838 aux pieds du Trône par une
requête détaillant les motifs d'un acte qui
repugnait à son cœur comme à ses principes
ne lui furent jamais restitués malgré les
vives instances y relatives consignées dans la
même adresse et répétées après par le canal
du Consul de S. M. à Smyrne.

L'esprit de vengeance ne germe que
chez les âmes basses. La resignation, des
vœux constants pour la Patrie, le vif desir
de lui être utile suivent partout les vrais
enfants de la Patrie. - Aussi les archives
des Consuls de S. M. à Constantinople
et à Smyrne, les lettres dont ils ont
dernièrement accompagné M. Civinis
à Athènes, celle que M. Reno avait écrite
en 1843 à M. Rigo et que Civinis
remet en personne à cet ex-Ministre quelques
jours avant les événemens du 3^{es} Septembre
parlant des sentimens que Civinis ne
craignait jamais de faire éclater, quoique
au service d'une principauté qui fait
partie de l'Empire Ottoman, en faveur
des Sujets de S. M. Hollaïque.

Il est prouvé par la correspondance
que M. Reno en dernier lieu, pour les
affaires de Service avait cessé toute relation
avec les Agens des puissances étrangères
résidant à Paris et qu'il s'adressait direct-
ement à M. Civinis. Enfin, l'attestation
que délivra à ce dernier, à la Corne,
Neuf Capitaines Grécistes qu'il fut
après heures de sauter avec leur navire

George Cevinis natif de Rumélie, domicilié à Corfou était Consul Général de Russie en Egypte lorsqu'en 1819 il fut admis avec un grade élevé à l'Elisirie Hellénique. Dès lors il n'épargna ni argent, ni relations, ni facultés pour l'Indépendance de sa Patrie. Quelques uns des billets qui existent entre les mains de son fils; sa correspondance officielle avec le Prince Alexandre et Dimitrios Ipsilanti qui existe aussi en font foi. - C'est encore l'argent ou pour mieux dire toute la fortune de Cevinis qui fit fort M. Damaschidis; l'homme c'est-à-dire, qui se ruina et entraîna dans sa ruine la famille Cevinis pour avoir nourri l'armée française, au Péloponèse; ou pour me servir des mêmes termes d'un des membres distingués de cette Grande Nation "les libérateurs de Navarin".

Privé d'une fortune ^{si} considérable, après avoir perdu une forte somme qu'il avait fait passer à son banquier et parvenu à Smyrne M. Dimitrios Riga (qui émigra en Grèce lors de la révolution) Cevinis cessa de vivre à Corfou en 1842. Son épouse le suivit de près, laissant une maison que les héritiers durent aliéner pour faire face à des engagements que leurs pères avaient pris pour Damaschidis.